



Considérations relatives à l'exercice clinique : changement de marque d'immunoglobulines intraveineuses (IgIV)

Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang (CNU) continue de siéger régulièrement pour discuter des prévisions liées à l'approvisionnement en IgIV avec la Société canadienne du sang. De son côté, le Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins (CCN) poursuit sa contribution à la mise en place des mesures décrites dans les communications émises en octobre 2020 par le [CNU](#) et la Société canadienne du sang ([CL 2020-44](#)).

Nous prévoyons que l'attention accrue accordée par les autorités provinciales à la gérance des IgIV et au soutien des programmes d'utilisation favorisera l'atténuation des risques de pénurie grave d'IgIV à l'échelle mondiale. Les stocks restreints de certaines marques et de nouveaux contrats avec des fournisseurs visant à augmenter les stocks ont modifié la répartition par marque des IgIV disponibles à la Société canadienne du sang, comme l'indique la [lettre aux clients 2020-50](#). Par conséquent, des pénuries de certaines marques et tailles de flacon sont à prévoir.

Dans la [lettre 2021-10](#), la Société canadienne du sang a annoncé que des rapports réguliers illustrant la répartition des IgIV fournies aux hôpitaux seront distribués. Cela permettra de constater les progrès par emplacement vers les cibles de répartition d'IgIV par marque.

Le CCN souhaite mettre les considérations suivantes en évidence pour les services cliniques en milieu hospitalier afin de les aider au cas où il y aurait pénurie d'une marque d'IgIV à la Société canadienne du sang :

- Des marques autres que Gammagard Liquid® doivent être choisies pour les nouveaux patients ou pour ceux qui ont besoin d'IgIV par intermittence pour soulager des épisodes aigus de maladies chroniques, afin de ménager les stocks de Gammagard Liquid® disponibles.
- Nous recommandons fortement aux services de médecine transfusionnelle locaux, provinciaux ou territoriaux d'analyser l'utilisation des marques d'IgIV pour les patients recevant des perfusions chroniques et d'établir une liste de candidats potentiels au remplacement proactif de la marque Gammagard Liquid® par une autre, afin d'équilibrer les stocks locaux en fonction de la disponibilité projetée de la marque (voir la [lettre 2020-50](#) pour en savoir plus). Ces candidats doivent être portés à l'attention du médecin prescripteur à l'écrit, conformément aux processus locaux, selon le cas.
- Les patients ayant un historique de réactions indésirables aux IgIV, mais qui ont manifesté une tolérance à des marques précises ne doivent pas changer de marque, autant que faire se peut.
- Si possible, la transition entre différentes marques doit être réduite au minimum. Dans les cas où un changement de marque est nécessaire chez un patient, le service de médecine transfusionnelle doit envoyer un message à la clinique de perfusion d'IgIV et au médecin prescripteur, conformément à la procédure locale. Le message doit souligner la durée de perfusion lors de la première exposition à une nouvelle marque.



- L'utilisation d'un tableau décrivant les rythmes de perfusion standard applicables à toutes les marques contenant 10 % d'IgIV est fortement recommandée. Les protocoles de perfusion standard contribuent à dissiper les doutes en ce qui concerne les rythmes d'injection lors des traitements. Voici des exemples de ce type de tableau pour les patients adultes et pédiatriques dont se servent présentement les autorités sanitaires canadiennes :
 - Colombie-Britannique
 - <https://pbco.ca/index.php/programs/ivig-provincial-program/clinical-tools>
 - Alberta
 - Adultes : <https://www.albertahealthservices.ca/assets/wf/lab/wf-lab-clin-tm-adult-rate-ivig.pdf>
 - Enfants : <https://www.albertahealthservices.ca/assets/wf/lab/wf-lab-clin-tm-ped-rate-ivig.pdf>
 - Saskatchewan → voir *Saskatoon IVIG Infusion Order Set ADULT and PEDIATRIC*
 - <https://saskblood.ca/programs/sk-ivig-program/>
- Afin de minimiser le risque de réaction à la perfusion, le rythme maximal de perfusion d'IgIV, toutes marques confondues, ne doit pas dépasser le rythme recommandé par le fabricant (4 à 5 ml/kg/h dans les tableaux de perfusion génériques).
 - Les patients recevant des perfusions chroniques d'IgIV auront besoin de plus de temps de perfusion lors de la première exposition à une nouvelle marque, jusqu'à ce que la tolérance du patient au produit soit confirmée.
 - Une communication exemplaire avec les patients, le personnel de réservation des cliniques externes de perfusion et les infirmières est essentielle pour veiller à ce qu'une plage horaire d'une durée adéquate soit consacrée à la perfusion de nouvelles marques.
 - Pour obtenir des modèles de ressources, veuillez consulter les documents suivants sur le site Web du CCN (<https://nacblood.ca/resources/shortages-plan/index.html>), que vous pouvez personnaliser selon l'hôpital et la région :
 - Modèle de lettre adressée aux médecins — Changement de marque d'IgIV pour les patients en traitement de perfusion d'IgIV chronique (format Word)
 - Modèle de lettre adressée aux patients — Avis de changement de marque d'IgIV (format Word)
 - Fiche de renseignements : Stocks d'immunoglobulines (Ig) du Canada et changement de marque d'immunoglobulines intraveineuses (IgIV)
 - Transfusion Safety: Notice of IVIg Brand Switch at Product Issue

Le CCN tient à souligner que la communication est essentielle pour dissiper les doutes et les frustrations des patients et des prestataires de soins cliniques. Il incombe à chaque hôpital et aux autorités sanitaires d'établir des mécanismes de communication pour les patients, les médecins et le personnel infirmier lorsqu'un changement de marque est nécessaire pour ménager les stocks d'IgIV et limiter les conséquences sur les soins cliniques.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec le représentant du CCN de votre province ou de votre territoire par l'entremise du service de médecine transfusionnelle de votre hôpital local.